

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.126 — QUARANTIÈME ANNÉE — DIMANCHE 10 OCTOBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 2.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 8 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Etranger (Union postale) 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Chronique Parisienne

Premières veillées. — Rois et sujets. — Les lettres. — La nouvelle école. — Danger des façades. — Le gros plat et le dessert. — La frigorifiée. — Viande et papier.

Les veillées commencent : dans les petits intérieurs parisiens, la mère de famille, si tôt la table débarrassée, s'installe devant sa corbeille d'ouvrage où tout ce qu'il faut, raccommoder est entassé ; les enfants s'occupent, font leurs devoirs, lisent.

Les plus grands ouvrent leur atlas — l'atlas moyen, à trente-deux cartes ! Et les voilà plongés dans la politique extérieure.

— Fiers, maman, la voilà la Bulgarie, la Serbie, la Grèce, et voilà le pauvre Serbe que les Autrichiens veulent écraser, voilà le Monténégro, tu sais ? tu as vu son vieux roi ? un vrai pou ! ah ! et voici la Grèce.

Tous ces gens-là, vois-tu, on a l'œil dessus ; c'est cher, eux que le grabuge a commencé, maintenant, il y a bien un traité entre la Grèce et la Serbie ; mais, la Grèce a une reine allemande, la sœur de Guillaume, et les Allemands se moquent des traités.

Où, répond la mère attristée, voilà de la guerre pour longtemps !

Un vieil homme, oncle ou grand-père, murmure :

— Nous, les Français, dans le temps, nous nous sommes joliment battus pour la Grèce ; mais, maintenant, il n'y a plus à compter sur les amis. Les peuples, d'ailleurs, sont menés par des étrangers ; le roi de Grèce n'est pas Grec, la reine de Grèce est Allemande... faut-il qu'un peuple soit absurde, lorsqu'il veut avoir un roi, de ne pas le prendre chez lui ! Quand on aura réfléchi à toutes ces choses-là, après la guerre, on changera bien des choses. En somme, beaucoup de Grecs sont nos amis, alors ?

Puis, la conversation dévie et les plus grands des gosses, oubliant du devoir de la classe, piochent les systèmes orographiques des nations belligères, pèsent les différends de géographie, comparent à l'échelle, les distances.

Où je me trompe fort, ou cette génération à peine adolescente qui s'avance, sera grave et puissante ; les familles ont en main tous les moyens pour former des hommes et des femmes de haute valeur.

Il sont l'avenir, ces petits qui étudient, pensif, la carte d'Europe et cherchent à juger — en les séparant — les rois et les peuples.

Ils forment leurs idées simples et justes ; ils s'indignent des trahisons plus ou moins dissimulées ; et puis, une rougeur d'orgueil monte à leur front ; ils disent : Tout de même, la France, c'est le pays de la loyauté !

Et nous, les vieux, nous nous demandons, à cause de nos quinquantes folles du temps passé, si Don Quichotte n'avait pas par hasard quelque peu français.

La guerre actuelle nous aura appris, tout au moins, à connaître mieux nos intérêts, à nous méfier de nos goûts, de nos entraînements, de nos sympathies, à ne plus compter péremptoirement sur les traités.

Des lettres nous arrivent, dans lesquelles il est dit :

« Ne vous troublez pas si vous êtes longtemps sans recevoir de nos nouvelles ; nous savons que les voies ferrées sont occupées et que le retard des correspondances s'impose ».

Cet avis, n'hésitez pas que l'on guette le passage du facteur ; on sait qu'il ne peut rien apporter. Quelquefois, il donne trois ou quatre lettres à la fois.

Le régime postal est aussi bon qu'il puisse être ; mais, nous nous devons de faciliter la tâche de l'administration ; les retards sont évités à la grande joie de la correspondance militaire ; dans une famille, quatre personnes écrivent, elles font quatre lettres séparées, ce n'est pas bien, ce n'est pas juste, je dirai presque que ce n'est pas honnête. Pourquoi encombrer les services, doubler la besogne ? Pourquoi écrire tous les jours quand le soldat est stable ?

La correspondance, c'est la consolation, c'est la seule joie, le seul réconfort qui nous arrive personnellement, ne la rendons difficile ni pour nous, ni pour les autres, n'exagérons pas.

Bientôt, les lettres nous arriveront régulièrement comme autrefois et ensuite, si quelque grand coup est frappé, comme le dernier et qu'il faille revoir les voies encombrées, après une victoire ! qui s'en plaindra ?

dans le second cas, le chômage ou la maladie trouvent dans la ménagère de précieuses oppositions : elle a su épargner et prévoir.

Seulement, on nait ou l'on devient ménagère ; on n'a pas le goût de l'instinct, l'école intervient pour donner le savoir-faire, le tour de main. La jeune fille qui a reçu les bonnes leçons n'entre pas dans le foyer conjugal sans savoir par quel bout s'y prendre pour le tenir propre, pour y entretenir l'ordre, pour faire une cuisine économique. Elle sait qu'il faut se lever matin. Admirez les femmes qui se lèvent matin.

Quant aux filles qui se placent pour servir, nous connaissons la vie de quelques-unes qui mènent quand elles ne savent pas leur métier ; elles occasionnent une dépense injustifiable et leur travail est mal fait ; elles ne savent pas mieux faire.

Loin de nous l'idée d'éloigner de la vie intellectuelle et des professions libérales les femmes qui peuvent faire des études complètes ; mais, il y a une chose qu'il faut avouer et que nous disons sans hésiter, c'est qu'on se passerait d'elles sans que rien dans le pays en souffrir.

On ne peut point se passer de bonnes ménagères ; elles sont l'utile, le nécessaire, les autres sont le superflu ; elles sont le plat qui nourrit substantiellement la famille, les autres sont le dessert — plus ou moins bon d'ailleurs.

C'est pourquoi nous applaudissons à cette idée, qui surgit en pleine guerre, de créer des écoles ménagères officielles, d'établir un enseignement spécial.

Nous voudrions que le Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui n'a pas toujours — on pourrait dire pas souvent — des idées heureuses, eût la bonne pensée de s'intéresser hautement à cette innovation ; nous s'inscririons que la dernière année scolaire fût suivie d'un stage à l'école ménagère et que, d'ailleurs, toutes les semaines, des leçons préparatoires fussent données dans la primaire même. Il ne nous déplairait pas qu'à l'examen, au lieu de demander à une gosse comment on fabrique de l'hydrogène, on pût lui demander comment on nettoie le collet d'un vêtement un peu gras, ou comment on prépare le linge pour les petites lessives dans un humble ménage.

Vous me direz qu'il faudrait d'abord apprendre à la maîtresse ; eh ! c'est cela même ! bien que plus d'une dame enseignante soit en état de l'enseigner ; seulement, il faut que le programme lui facilite cet enseignement.

Voilà qu'on y pense, il n'est pas trop tôt ; il n'est pas trop tard non plus et souhaitons un plein succès à l'école ménagère.

On nous parle encore de la viande frigorifiée ; un ancien cuisinier qui exerce à bord des navires nous dit :

« Il faut savoir traiter la viande frigorifiée ; elle est aussi bonne et plus saine que toute autre, seulement, il y a la manière de l'employer ».

Par exemple, on ne doit pas la mettre sur le gril, parce que la brusque décongélation fait ouvrir les tissus et le jus tombe dans le feu ; au lieu de cela, il faut avoir une poêle sacrifiée, dans laquelle on met à peine de la graisse, aussi peu que possible. Placée ainsi sur un grand feu, la viande a exactement le goût du gril et le jus ne se perd point.

Traînée en ragoût ou bouillie, la frigorifiée vaut l'autre et ne contient aucun mauvais principe.

Il convient aussi de dire que nombre de ménagères ne voudraient pas avoir l'air d'acheter cette viande, affaire d'amour-propre. On s'y fera ; on se fait à tout et, en fin de compte, il faudra bien arriver à ne plus payer des prix de famine alors que nous ne manquons de rien.

Déjà le client, autrefois coulant sur l'arête, ne veut plus acheter le papier au même prix que le beurre ou la viande, c'est assez juste.

La sagesse nous vient tout doucement ; elle est peut-être comme la justice, un peu boiteuse, suffit qu'elle arrive.

UNE MARSEILLAISE

Le lieutenant Delcassé prisonnier
condamné par les Boches

Londres, 9 Octobre.

Les journaux publient un télégramme venu de Berlin, via Copenhague, annonçant que le lieutenant Delcassé, prisonnier de guerre à Halle, a été condamné à 18 mois d'un emprisonnement rigoureux pour un acte de désobéissance vis-à-vis d'officiers allemands.

Le lieutenant Delcassé a été conduit à la prison militaire de Magdebourg.

IL Y A UN AN

Samedi 10 Octobre

Une acclamation générale règne sur le front français.

A Cologne et à Düsseldorf, des aviateurs anglais bombardent les hangars de zeppelins.

En Albanie, Essad pacha renverse un des fils d'Abdul Hamid et manifeste son hostilité contre l'Autriche.

En Herzégovine, prise de Spelk par les Monténégrins.

En Roumanie, mort du roi Carol, âgé de soixante-quinze ans, et avènement du prince Ferdinand, son neveu.

A Bordeaux ont lieu les obsèques de M. Albert de Mun, député, membre de l'Académie Française.

Le Japon et les Alliés

On croit qu'un accord a été conclu entre le Japon et la Grande-Bretagne, la France et la Russie pour une coopération concernant les finances et la production des munitions.

434^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois. — Les comptes-rendus de la nuit signalent que les pertes allemandes dans l'offensive tentée hier contre Loos et les positions au Nord et au Sud, actuellement tenues par nos troupes, ont été extrêmement importantes. L'assaut a été donné par trois vagues successives, très denses, suivies d'éléments en colonnes. Le tout a été fauché par les feux combinés de notre infanterie, de nos mitrailleuses et de notre artillerie. Quelques éléments seulement ont pu prendre pied dans une tranchée récemment conquise entre Loos et la route de Lens à Béthune.

D'autres attaques locales, mais également violentes et répétées contre nos positions au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, ont été complètement repoussées.

Tous nos progrès de ces derniers jours sont maintenus.

Canonnade assez intense de part et d'autre, dans le secteur de Lihons, ainsi que dans la région de Quennevières et de Nouvron.

En Champagne, une contre-attaque allemande prononcée dans la nuit à l'est de la ferme Navarin, a été arrêtée net par un barrage d'artillerie.

L'ennemi n'a réagi contre notre progression d'hier au sud-est de Tahure, que par un violent bombardement, avec emploi d'obus suffocants et lacrymogènes.

En Argonne. — Sur la lisière occidentale de l'Argonne, l'intervention de nos batteries a fait cesser la canonnade allemande contre nos tranchées du secteur de Saint-Thomas.

En Lorraine, plusieurs fortes reconnaissances ennemies se sont portées à l'attaque de nos postes avancés, en forêt de Parroy. Elles ont été complètement rejetées sur le front Reillon-Leintrey. L'une d'elles, après avoir pris pied dans l'une de nos positions de première ligne, en a été partiellement chassée.

Aucun incident notable sur le reste du front.

L'OFFENSIVE DES ALLIÉS

La Victoire de Champagne

Le récit d'un journaliste anglais. — L'attaque générale. L'héroïsme des coloniaux. — La prise du village de Navarin et du bois Sabot.

Londres, 9 Octobre.

M. Allen, représentant de la presse anglaise au quartier général français, envoie la dépêche suivante :

Le 25 septembre, à 9 heures du matin, un tressaillement d'émoi a passé le long des tranchées françaises bâties dans la crête de Champagne. Des milliers d'hommes, massés dans les tranchées, ont éprouvé le même enthousiasme. L'heure, longtemps attendue, était arrivée. Il allait y avoir une diversion générale, le tour de l'attaque, nous atteindrions la ferme Navarin en une heure.

Pour atteindre la ferme, les soldats devaient franchir deux milles de tranchées et de fortifications, néanmoins ce fut pour eux un point d'honneur de tenir la promesse faite par leur général, et, en une heure, ils avaient dépassé la dernière tranchée les séparant de la ferme. Ce fut dans cette attaque glorieuse que le général Marchand fut blessé. Ce brave officier était, d'ailleurs, partout où il y avait du danger et où ses hommes avaient besoin d'encouragement. Il tomba à la tête de ses troupes, la bête à la bouche, une canne à la main, au moment où il menait l'assaut des tranchées ennemies.

Une lutte tout à fait différente eut lieu autour du bois de Iron-Brook, au nord de Perthes, la falaise à son premier point de vue, l'organisation compliquée de tranchées et de fils de fer. Les soldats qui lui donnèrent l'assaut venaient du Dauphiné et de la Savoie. En 17 minutes, ils avaient pris la Poche, position fortifiée en saillie sur le bois, et ils étaient à un demi-mille plus loin à l'intérieur du bois. Ils s'emparèrent des tranchées et des canons et atteignirent le village allemand, paisiblement installé dans les bois.

L'ennemi était fier de ce village improvisé, qui avait un aspect confortable et pittoresque. Deux barrières rustiques séparaient les quartiers des officiers de ceux des soldats. Deux officiers étaient au lit quand ils furent éveillés par un bruit dont ils ne pouvaient pas deviner l'origine. Ils furent bientôt renversés par l'apparition de soldats français, qui les firent prisonniers. Avant leur capture, ils ne savaient même pas que les Français avaient franchi leurs lignes. C'est au cours de cette charge que furent pris plusieurs canons de 105.

Le bois Sabot avait encore quelques mitrailleuses et la première attaque fut repoussée. Les coloniaux passèrent d'un côté et les Savoyards de l'autre. Ils se rejoignirent par derrière. Le bois fut fermé et, le lendemain, en 17 minutes, ils avaient pris la Poche, position fortifiée en saillie sur le bois, et ils étaient à un demi-mille plus loin à l'intérieur du bois. Ils s'emparèrent des tranchées et des canons et atteignirent le village allemand, paisiblement installé dans les bois.

L'ennemi était fier de ce village improvisé, qui avait un aspect confortable et pittoresque. Deux barrières rustiques séparaient les quartiers des officiers de ceux des soldats. Deux officiers étaient au lit quand ils furent éveillés par un bruit dont ils ne pouvaient pas deviner l'origine. Ils furent bientôt renversés par l'apparition de soldats français, qui les firent prisonniers. Avant leur capture, ils ne savaient même pas que les Français avaient franchi leurs lignes. C'est au cours de cette charge que furent pris plusieurs canons de 105.

Le bois Sabot avait encore quelques mitrailleuses et la première attaque fut repoussée. Les coloniaux passèrent d'un côté et les Savoyards de l'autre. Ils se rejoignirent par derrière. Le bois fut fermé et, le lendemain, en 17 minutes, ils avaient pris la Poche, position fortifiée en saillie sur le bois, et ils étaient à un demi-mille plus loin à l'intérieur du bois. Ils s'emparèrent des tranchées et des canons et atteignirent le village allemand, paisiblement installé dans les bois.

L'ennemi était fier de ce village improvisé, qui avait un aspect confortable et pittoresque. Deux barrières rustiques séparaient les quartiers des officiers de ceux des soldats. Deux officiers étaient au lit quand ils furent éveillés par un bruit dont ils ne pouvaient pas deviner l'origine. Ils furent bientôt renversés par l'apparition de soldats français, qui les firent prisonniers. Avant leur capture, ils ne savaient même pas que les Français avaient franchi leurs lignes. C'est au cours de cette charge que furent pris plusieurs canons de 105.

Le bois Sabot avait encore quelques mitrailleuses et la première attaque fut repoussée. Les coloniaux passèrent d'un côté et les Savoyards de l'autre. Ils se rejoignirent par derrière. Le bois fut fermé et, le lendemain, en 17 minutes, ils avaient pris la Poche, position fortifiée en saillie sur le bois, et ils étaient à un demi-mille plus loin à l'intérieur du bois. Ils s'emparèrent des tranchées et des canons et atteignirent le village allemand, paisiblement installé dans les bois.

L'ennemi était fier de ce village improvisé, qui avait un aspect confortable et pittoresque. Deux barrières rustiques séparaient les quartiers des officiers de ceux des soldats. Deux officiers étaient au lit quand ils furent éveillés par un bruit dont ils ne pouvaient pas deviner l'origine. Ils furent bientôt renversés par l'apparition de soldats français, qui les firent prisonniers. Avant leur capture, ils ne savaient même pas que les Français avaient franchi leurs lignes. C'est au cours de cette charge que furent pris plusieurs canons de 105.

Le bois Sabot avait encore quelques mitrailleuses et la première attaque fut repoussée. Les coloniaux passèrent d'un côté et les Savoyards de l'autre. Ils se rejoignirent par derrière. Le bois fut fermé et, le lendemain, en 17 minutes, ils avaient pris la Poche, position fortifiée en saillie sur le bois, et ils étaient à un demi-mille plus loin à l'intérieur du bois. Ils s'emparèrent des tranchées et des canons et atteignirent le village allemand, paisiblement installé dans les bois.

L'ennemi était fier de ce village improvisé, qui avait un aspect confortable et pittoresque. Deux barrières rustiques séparaient les quartiers des officiers de ceux des soldats. Deux officiers étaient au lit quand ils furent éveillés par un bruit dont ils ne pouvaient pas deviner l'origine. Ils furent bientôt renversés par l'apparition de soldats français, qui les firent prisonniers. Avant leur capture, ils ne savaient même pas que les Français avaient franchi leurs lignes. C'est au cours de cette charge que furent pris plusieurs canons de 105.

LA GUERRE

Les Hostilités sont commencées contre la Serbie

Les avant-gardes austro-allemandes sont arrêtées après avoir subi de fortes pertes

Paris, 9 Octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. M. Delcassé, malade, n'assistait pas au Conseil. L'exposé de la situation diplomatique fut fait par M. Viviani, président du Conseil, qui, pendant quelques jours, assurera l'intérim du ministère des Affaires Étrangères. Le Conseil s'est ensuite entretenu de la situation militaire.

LA SITUATION
— De notre correspondant particulier —

Paris, 9 Octobre.

Cette fois, l'ennemi réagit. Ramassant toutes ses forces, il essaya par des contre-attaques violentes et répétées, de nous arrêter en Champagne et en Artois. Ces tentatives échouèrent toutes devant nos feux d'artillerie et d'infanterie. Elles doivent coûter terriblement à l'ennemi qui, dans son impuissance à briser notre offensive, doit commencer à être sérieusement inquiet.

Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter aux bruits d'après lesquels les Allemands enverraient des renforts en Alsace, redoutant une surprise de ce côté. S'ils ont des troupes disponibles, on peut être convaincu que celles-ci sont dirigées sur les deux secteurs où l'action la plus sévère continue. Ailleurs, ils n'ont rien de plus que des troupes de l'arrière.

À l'heure actuelle, la situation sur notre front se présente ainsi : en Artois, le moment est proche où nous serons maîtres de la route de Lille. En Champagne, la seconde ligne allemande ne tient plus que par la butte de Mesnil, que nous entourons de trois côtés.

En Russie, les Allemands redoublent d'efforts, très vraisemblablement dans le but d'atteindre les positions sur lesquelles ils méditent de se retrancher et de prendre leurs quartiers d'hiver. Ceux-ci ne seront certainement pas enviables à en juger par l'opiniâtreté avec laquelle les Russes attaquent l'ennemi. Au cours des derniers combats, qui ont eu lieu dans les régions de Doubovo et Louisk, ils ont encore capturé quatre mille Boches, sans parler du matériel.

Nous sommes, sans doute, à la veille d'ajouter à ces brèves notes quotidiennes, dans lesquelles nous apprécions les faits les plus intéressants, un paragraphe consacré au nouveau front de bataille. Dans les Balkans, les hostilités sont commencées à l'heure qu'il est. Un grand Conseil de guerre, qui a eu lieu à Londres entre les représentants les plus autorisés des gouvernements anglais et français a certainement déterminé le plan de campagne.

Les nouvelles reçues de Nich ne sont pas de nature à nous attrister. Les avant-gardes des Austro-Boches, y est-il dit, qui ont réussi à passer le Danube et la Save, ont été anéanties.

Voilà qui est bien, sans doute ; mais voici qu'il est mieux : parmi les soldats tués, morts ou faits prisonniers, s'en trouvent qui avaient été ramassés de Russie, d'autres au front italien, ce qui prouverait bien que l'ennemi n'a pas assez de réserves pour former un nouveau front.

MARIUS RICHARD.

L'héroïsme d'un Lieutenant anglais

Il fait sauter un chemin de fer turc

Londres, 9 Octobre.

L'Amirauté publie l'extrait suivant du rapport du commandant d'un sous-marin anglais dans la mer de Marmara, relatant une action entreprise par un officier placé sous son commandement :

Le lieutenant Hughes s'étant offert pour faire tentative contre le chemin de fer, alla lentement vers le rivage ; il se laissa tomber à l'eau et poussa un radeau contenant des explosifs et ses vêtements jusqu'à un endroit distant de soixante mètres du bâtiment ; il portait un pistolet, une botte à poudre, une torche électrique et un sifflet.

Se voyant dans l'impossibilité de grimper sur la falaise à son premier point de débarquement, il remit son radeau à flot et de nouveau longea la côte à la nage jusqu'à ce qu'il eût trouvé un endroit moins escarpé. Puis il grimpait sur la falaise avec difficulté et une demi-heure plus tard, il était arrivé jusqu'au chemin de fer. Il marcha doucement dans la direction du viaduc. Au bout de cinq à six cents mètres, il entendit un bruit de voix, il vit trois hommes assis près de la voie ferrée et causant à haute voix.

Après les avoir guettés pendant quelque temps, il décida de laisser les explosifs qui étaient très pesants et de faire un détour vers l'intérieur pour étudier la voie ferrée. Il parvint ainsi à un endroit d'où il put voir un viaduc avec locomotive arrêtée à une distance de trois cents mètres. Aux alentours, il y avait un va-et-vient perpétuel de gens. Le lieutenant estima qu'il était impossible de faire sauter le viaduc et il retourna pour prendre ses explosifs et chercher un endroit convenable pour faire sauter la voie ferrée. Il trouva un point escarpé de briques et mit ses explosifs dessous. Malheureusement, cet endroit était situé à cent cinquante mètres des trois hommes assis près de la ligne du chemin de fer.

Malgré ses précautions, les trois hommes entendirent le bruit que fit la mèche des explosifs et ils accoururent le long de la ligne obligant le lieutenant à se retirer en arrière. Après avoir couru pendant quelques instants, il se retourna et tira deux coups de pistolet. Afin d'arriver à le capturer, les poursuivants tirèrent quelques coups de feu contre lui, mais sans succès. En raison des circonstances qui nécessitaient une prompte décision, le lieutenant Hughes décida qu'il lui était impossible de descendre de la falaise à l'endroit où il était monté, et il suivit la voie dans la direction de l'Est pendant un kilomètre et demi jusqu'au rivage. Il plongea dans l'eau à un point situé à environ un kilomètre à l'Est de l'endroit où il avait laissé le bateau. Les explosifs éclatèrent au moment où il entra dans l'eau ; des frag-

ments tombèrent à la mer près du bateau. Le lieutenant nagea pendant cinq cents mètres et siffla ; mais le bateau caché derrière la falaise, ne l'entendit pas.

L'aube approchait ; il retourna vers le rivage et se reposa quelque temps, puis il se mit de nouveau à la nage après avoir jeté son pistolet et les autres objets qu'il portait. En approchant de l'endroit où le bateau se trouvait, il se mit à crier, le bateau l'entendit et le recueillit, enfin, mais épuisé, alors qu'il avait fait plus d'un kilomètre à la nage avec ses vêtements.

La Guerre dans les Balkans
L'ATTAQUE CONTRE LA SERBIE

Les Austro-Allemands essaient de traverser le Danube et la Save

Ils sont arrêtés avec des pertes énormes

Paris, 9 Octobre.

Ce télégramme de Nich a été reçu à Londres la nuit dernière :

Sur la frontière septentrionale, l'ennemi a traversé la Save à Yarak, à l'île de Progarska, à Zabrej, vis-à-vis d'Os-trunizza et à la grande île de Ciganilla. Il a traversé le Danube à la forteresse de



Le général Savov généralissime de l'armée bulgare

Belgrade et au quel, ainsi qu'à Rani, à quarante milles à l'est de Belgrade.

L'avant-garde qui a traversé à la forteresse de Belgrade, a été en partie détruite et en partie capturée. A Yarak et à Zabrej ainsi qu'à l'île de Progarska, l'ennemi, après plusieurs attaques, a été arrêté tout près du fleuve, avec des pertes énormes. Aux autres points de traversée, la lutte continue.

A Belgrade, nous avons capturé deux officiers et plus de cent soldats, dont 48 appartenant au 204^e régiment d'infanterie et 43 à une division de réserve allemande. Parmi les prisonniers se trouvent aussi des soldats de la brigade prussienne appartenant au XV^e corps d'armée, venu ici du front italien.

Londres, 9 Octobre.

On mande d'Athènes au Times que des attaques continuelles ont été faites mercredi Belgrade et jeudi 7 octobre contre Semandrit. Les résultats de ces attaques ne sont pas encore connus.

Zurich, 9 Octobre.

De nombreuses troupes autrichiennes et allemandes retirées du front russe en Galicie, se dirigent vers le sud de la Hongrie, à travers la Transylvanie, pour participer à l'offensive contre la Serbie.

Premier Engagement à la Frontière bulgare

Les comitatjs bulgares attaquent le chemin de fer gréco-serbe

Rome, 9 Octobre.

On annonce que les comitatjs bulgares qui tentaient de détruire le chemin de fer gréco-serbe ont été repoussés avec de lourdes pertes.

La ligne dont il s'agit ne peut être que celle de Salonique à Uskub.

Athènes, 9 Octobre.

Selon des renseignements de bonne source privée, reçus de Bulgarie, le gros de la

Lire à la 4^e page: FILS DE FRANÇAISE

Les Exportations d'Huiles en Suisse

Une Lettre des Négociants en Huiles de Marseille

Nous avons reçu du Syndicat des fabricants d'huiles de Marseille la lettre suivante :

Marseille, le 8 Octobre 1915.

Monsieur le Directeur,

L'opinion publique s'étant émue des allégations contenues dans un article d'un journal parisien au sujet des exportations d'huiles en Suisse, le Syndicat des fabricants d'huiles de Marseille, a adressé au gouvernement, par l'intermédiaire de M. le Préfet, la lettre ci-jointe qui éclaircit la question :

Monsieur le Préfet,

A la suite d'une campagne de presse dans certains journaux parus dans un journal de notre industrie au sujet de ses exportations d'huiles en Suisse, l'opinion marseillaise s'est émue et elle a fait connaître ses vives protestations. Les faits sont connus par certains groupements suisses.

La forme tendancieuse de cette campagne est telle qu'un coup par le fait qu'une maison de notre ville est accusée d'avoir expédié 16 millions de kilos d'huiles en Suisse, alors que la chiffre véritable est de moins de 1 million 1/2 de kilos, en 1915.

Les fabricants, tous animés du plus profond patriotisme, sont vivement affectés de se voir attribuer des sentiments si contraires aux leurs, et, dans ces conditions, ils se sont fortimement déterminés à porter leur industrie au plus grand détriment de l'activité économique française et de la main-d'œuvre ouvrière de notre ville.

Cependant, leur responsabilité est entièrement et complètement hors de cause, et ils ont le plus strictement refusé le rappel au public par une note semblable à celle qu'il a fait paraître le 27 août, au sujet des exportations de pétroles et d'autres produits en Suisse.

En effet, vous connaissez, Monsieur le Préfet, que toutes les exportations, avant d'être autorisées, sont examinées minutieusement par un groupement portant le nom de Commission interindustrielle des exportations. Monsieur le Directeur, cette Commission, composée des hommes les plus éminents, dirige ses décisions d'après les statistiques les plus complètes et les plus récentes des pays intéressés, la Suisse en l'espèce, et elle accorde un contingent plus ou moins élevé suivant l'état de délicate des récoltes, mais elle n'a jamais eu recours d'autant plus grand à la production française que l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique, soit les exportations de Suisse comme autrui.

Les industriels, nous-mêmes par conséquent, sont tenus à l'écart de ces délibérations, des chiffres qui y sont produits, ainsi que des négociations internationales qui les accompagnent.

Les autorisations d'exportations qui en résultent, sont accordées le plus souvent, non pas à la demande des exportateurs suisses, mais bien à celle des importateurs étrangers.

Il est donc souverainement injuste de laisser passer sur nos industriels une responsabilité qui ne leur appartient pas, et au sujet de laquelle ils ne peuvent se défendre par des réponses à la presse, puisqu'ils ne possèdent pas les chiffres qui ont déterminés les chiffres d'exportations accordés par la Commission.

D'ailleurs, étant donnée la nature diplomatique des raisons qui déterminent ces chiffres, ils peuvent pas se prêter à une discussion publique.

Nous vous serions donc très reconnaissants, Monsieur le Préfet, afin de maintenir la paix et la concorde entre les citoyens, de saisir le gouvernement de notre vif désir de le voir intervenir, et faire connaître par une note, tant à la presse qu'au public, que les exportations de Suisse, et les autres industries locales qui les emploient ainsi que les quantités nécessaires à la consommation intérieure française, sont certainement inférieures au 20^e du chiffre allégué.

Ces deux séries de chiffres suffiront, nous l'espérons, pour mettre en garde l'opinion publique et l'empêcher à ne pas se fier à de simples assertions et, sur la foi de ces données erronées à ne pas accuser hâtivement les vœux de nos concitoyens, de saisir le gouvernement de réquisitions qui ne sauraient être mises en doute et qui en ont multipliés les preuves quelquefois bien douloureuses.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Syndicat des Fabricants d'Huiles de Marseille.

De ces deux documents, il ressort clairement ceci : que les fabricants d'huiles qui sont l'objet des critiques que l'on sait déclarent :

1^o Que les chiffres donnés sur leur trafic avec la Suisse sont exacts ;

2^o Que la Presse, pas plus que le public, n'est en mesure de les posséder exactement ;

3^o Que les ouvriers qui se sont mis en grève ne sont pas davantage au courant de la situation des établissements où ils travaillent ;

4^o Que les industriels sont entièrement à couvert par les autorisations régulières que leur accorde le gouvernement.

On nous permettra de dire que ces raisons ne constituent pas une réfutation entièrement solide.

Les chiffres qui ont servi de base aux articles de notre confrère le Journal peuvent comporter quelques inexactitudes ; mais, puisés à bonne source, ils ne peuvent être tous faux.

Si la Presse et le public ne sont pas en mesure de savoir ce qui se fait exactement dans les usines, ce n'est pas un raisonnement pour le priver du droit de le savoir dans un moment comme celui-ci, où tous les Français, hors de toutes considérations de boutique, ont le devoir de lutter contre les pratiques frauduleuses de leurs ennemis.

Si les ouvriers, qui ont manifesté tant de patriotisme, ne sont pas au courant de ce qui se fait dans les usines, ce n'est pas un raisonnement pour le priver du droit de le savoir dans un moment comme celui-ci, où tous les Français, hors de toutes considérations de boutique, ont le devoir de lutter contre les pratiques frauduleuses de leurs ennemis.

Si les industriels qui envoient leurs marchandises chez les neutres moyennant l'Allemagne sont couverts par les autorisations de sortie que leur accorde une Commission spéciale, laquelle ne se prononce qu'après s'être entourée de toutes les garanties. Sans mettre le moins du monde en doute la façon dont fonctionne ce rouage de notre administration de guerre, il eût peut-être été préférable, pour la cause et aussi pour l'indépendance de nos industriels, qu'ils ne se retranchent pas derrière une autorisation qui s'appuie sur des délibérations dont ils avouent eux-mêmes être témoins à l'écart.

Si compétents que soient les membres de la Commission chargée d'examiner les demandes des fabricants d'huiles, n'est-il pas permis de penser qu'une action personnelle de ces derniers, allant parallèlement à l'autre et le renforçant, permettrait de marcher avec plus de sécurité encore ? Une longue pratique des affaires, des relations anciennes et suivies avec les pays exportateurs affranchis, et affranchis nos fabricants d'huiles, des statistiques complètes, des données étendues et une faculté d'op-

prédation qui ne manqueraient pas d'être d'un grand secours au moment de donner suite aux demandes venues de l'étranger.

On ne doit voir, de prime abord, aucun mal à ce fait que les autorisations d'exportation sont le plus souvent accordées, non pas à la demande des exportateurs français, mais bien à celle des importateurs étrangers. Mais nous répondons qu'ailleurs même que la Commission gouvernementale, en dépit de toute sa vigilance, serait victime d'une manœuvre frauduleuse de la part de l'étranger, il appartient aux producteurs chargés de fournir la marchandise de donner leur avis, de mettre en garde l'administration centrale et au besoin de refuser les marchés qui leur paraissent ne pas présenter de suffisantes garanties.

Nous savons bien que ce que nous demandons lui appartient non plus au domaine des affaires, mais à celui du sentiment ; mais nous savons aussi, sans qu'il y ait de besoin de nous le rappeler, que les fabricants d'huiles marseillais ont une assez haute conception du devoir patriotique pour que l'on puisse attendre d'eux qu'ils fassent, si le fait, passer l'intérêt de la France avant les leurs. — N.

LES MARSEILLAIS AU FEU

M. Jules Poliano est tué en Champagne

Une douloureuse nouvelle nous arrive du front : la mort de Jules Poliano, brancardier au 32^e d'infanterie, fils de notre ancien collaborateur M. Jean Poliano et neveu de notre ami M. Gamarre, linotypiste au Petit Provençal.

Depuis l'ouverture des hostilités, Jules Poliano, qui était âgé de 23 ans, se trouvait sur le front, ou son dévouement comme brancardier, son entraînement, son talent d'artiste, le faisaient aimer de tous ses camarades. Car Poliano était un artiste plein d'avenir. Il avait étudié le chant avec M. Richemont et

avait obtenu le premier prix de son école. Il avait l'honneur d'appeler votre attention sur un solo paru dans les quotidiens d'hier, indiquant que depuis dimanche, vingt-deux canons allemands, dont dix pièces de 105, et seize de 77, trois mortiers, des mitrailleuses, des lance-bombes et des canons antiaériens, dans un terrain situé près de la gare des Marais comme trophées de guerre. Les blessés de guerre sont nombreux, et les recettes sont fructueuses.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Préfet, que Marseille méritait d'obtenir du Gouvernement la faveur que l'on accorde à nos autres villes, et que vous croyez-vous pas aussi, que l'on obtiendrait comme à Troyes de notre généreuse population de larges oboles, qui viendraient bien à point, aider les œuvres de bienfaisance, qui ont grand besoin d'assistance.

J'espère que vous voudrez bien, Monsieur le Préfet, répondant au désir patriotique de notre population, et de notre ville, de vouloir consulter, obtenir du Gouvernement que notre ville ne soit pas oubliée. Inutile d'ajouter que le cas échéant, notre Syndicat se mettrait entièrement à votre disposition pour l'organisation de cette exposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président, GRAVIER.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos condotiers glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Léon Langlois, sergent au 6^e colonial, tué à l'ennemi, à l'âge de 26 ans ;

De M. Baptiste Simon, soldat mitrailleur au 10^e colonial mixte, tué à l'ennemi le 30 juin, à l'âge de 20 ans ;

De M. Louis Tort, sergent-major au 1^{er} tirailleurs algériens, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Grenoble, à l'âge de 24 ans ;

De M. Alfred Guasco, soldat au 141^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital du Creusot, à l'âge de 23 ans ;

De M. Baptiste Magnan, d'Arles, sous-lieutenant au 132^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 septembre 1915 ;

De M. Fernand Simon, de La Crau-d'Arles, soldat au 111^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 septembre 1915 ;

De M. Marius Thibaut, de Noves, soldat au 173^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 21 juin 1915 ;

De M. Marius Lombard, de Noves, soldat au 32^e d'infanterie, tué à l'ennemi du 1^{er} au 7 août 1915 ;

De M. Fernand Barthé, de Noves, soldat au 17^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 19 août 1915 ;

De M. Henri Laçet, de Noves, soldat au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 août 1915 ;

De M. Louis Dubois, de Noves, soldat au 37^e chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 7 août 1915 ;

De M. Baptiste Propper, de Trets, soldat au 165^e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 44 ans.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Par ordonnance de M. le président Camille il a été procédé, hier, aux mises sous séquestre :

1^o Mise sous séquestre de 103 colis postaux entreposés en gare de la Joliette, appartenant à 62 maisons allemandes et destinés à être expédiés à destination de Bangkok (Siam) ;

2^o Mise sous séquestre de 13 colis postaux et de 18 colis de chapeaux appartenant à la maison allemande de M. de Lamourgue ;

Ces divers colis qui avaient été saisis à Port-Saïd, ont été retournés à Marseille pour être placés sous séquestre. Voilà qui est fait.

Chronique Locale

Un télégramme de Paris nous informe que le capitaine Spies, du 116^e d'infanterie est promu au grade de chef de bataillon et maintenu dans son régiment. Toutes nos félicitations au nouveau commandant qui est le frère de M. Spies, le sympathique commissaire de police du III^e arrondissement.

Le maire de Marseille informe les contribuables que les rôles de la contribution sur chevaux et voitures (2^e émission) ; de la contribution sur patentes (2^e émission) ; de la taxe des biens de mainmorte (1^{re} émission) ; rôle particulier des contributions foncières et des portes et fenêtres de l'année 1915, sont mis en vente au recouvrement à partir de ce jour 10 octobre.

Assistance aux familles nombreuses. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation du mois d'octobre sera payée demain à la mairie de Marseille, le 4, au matin et de 2 à 4 heures, 54, rue Cassierie, pour les assistés des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e cantons, et après-demain mardi pour celles des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e cantons.

La Chambre de Commerce avise ses ressortissants que les rôles de la contribution sur chevaux et voitures (2^e émission) ; de la contribution sur patentes (2^e émission) ; de la taxe des biens de mainmorte (1^{re} émission) ; rôle particulier des contributions foncières et des portes et fenêtres de l'année 1915, sont mis en vente au recouvrement à partir de ce jour 10 octobre.

Un de nos Confrères proposé pour la Légion d'Honneur

Notre excellent confrère, M. Laurent Garidon, écrit, le 2 août 1914, dans la Chronique, revue hebdomadaire qu'il dirigeait :

Si le 1^{er} allemand, le diable allemand, le canon allemand doivent constituer pour nous une menace constante ; si, sans aucune sorte de raison plausible, le trouble doit à chaque instant franchir le seuil des foyers ; si nous devons, nous peuplés libes par essence, par tempérament et par goût, être servis toujours par les hochets de Troyes, sans quel moment ceint de devoirs et d'ambitions, alors :

Alors, j'aurais-il mieux arracher tout de suite le pays à la gloire, l'étranger à l'usine, tous les hommes valables à leurs travaux et à leur vie, tous les pères de famille à leurs foyers, tous les citoyens et criminels nous auront poussés à cette épouvantable extrémité d'attendre que ce vent de mort souffle sur nous, et si nous ne sommes pas vite sauvés par le ciel, nous serons vaincus.

Parti le lendemain, en qualité de lieutenant au 48^e régiment d'infanterie, il tomba héroïquement, 37 jours après, à Somme, après avoir été onze fois, au plus fort de la bataille de la Marne.

Après douze mois d'hôpital, Laurent Garidon, vient de rentrer dans ses foyers, 20, rue d'Arles, à Marseille, où il est élu, en l'honneur de l'ordre du jour de l'armée, il est proposé pour la Légion d'honneur.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

Des Trophées allemands à Marseille

Le Syndicat d'Initiative de Provence nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. le préfet des Bouches-du-Rhône :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un solo paru dans les quotidiens d'hier, indiquant que depuis dimanche, vingt-deux canons allemands, dont dix pièces de 105, et seize de 77, trois mortiers, des mitrailleuses, des lance-bombes et des canons antiaériens, dans un terrain situé près de la gare des Marais comme trophées de guerre. Les blessés de guerre sont nombreux, et les recettes sont fructueuses.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Préfet, que Marseille méritait d'obtenir du Gouvernement la faveur que l'on accorde à nos autres villes, et que vous croyez-vous pas aussi, que l'on obtiendrait comme à Troyes de notre généreuse population de larges oboles, qui viendraient bien à point, aider les œuvres de bienfaisance, qui ont grand besoin d'assistance.

J'espère que vous voudrez bien, Monsieur le Préfet, répondant au désir patriotique de notre population, et de notre ville, de vouloir consulter, obtenir du Gouvernement que notre ville ne soit pas oubliée. Inutile d'ajouter que le cas échéant, notre Syndicat se mettrait entièrement à votre disposition pour l'organisation de cette exposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président, GRAVIER.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos condotiers glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Léon Langlois, sergent au 6^e colonial, tué à l'ennemi, à l'âge de 26 ans ;

De M. Baptiste Simon, soldat mitrailleur au 10^e colonial mixte, tué à l'ennemi le 30 juin, à l'âge de 20 ans ;

De M. Louis Tort, sergent-major au 1^{er} tirailleurs algériens, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Grenoble, à l'âge de 24 ans ;

De M. Alfred Guasco, soldat au 141^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital du Creusot, à l'âge de 23 ans ;

De M. Baptiste Magnan, d'Arles, sous-lieutenant au 132^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 septembre 1915 ;

De M. Fernand Simon, de La Crau-d'Arles, soldat au 111^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 septembre 1915 ;

De M. Marius Thibaut, de Noves, soldat au 173^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 21 juin 1915 ;

De M. Marius Lombard, de Noves, soldat au 32^e d'infanterie, tué à l'ennemi du 1^{er} au 7 août 1915 ;

De M. Fernand Barthé, de Noves, soldat au 17^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 19 août 1915 ;

De M. Henri Laçet, de Noves, soldat au 31^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 août 1915 ;

De M. Louis Dubois, de Noves, soldat au 37^e chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 7 août 1915 ;

De M. Baptiste Propper, de Trets, soldat au 165^e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 44 ans.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Par ordonnance de M. le président Camille il a été procédé, hier, aux mises sous séquestre :

1^o Mise sous séquestre de 103 colis postaux entreposés en gare de la Joliette, appartenant à 62 maisons allemandes et destinés à être expédiés à destination de Bangkok (Siam) ;

2^o Mise sous séquestre de 13 colis postaux et de 18 colis de chapeaux appartenant à la maison allemande de M. de Lamourgue ;

Ces divers colis qui avaient été saisis à Port-Saïd, ont été retournés à Marseille pour être placés sous séquestre. Voilà qui est fait.

Chronique Locale

Un télégramme de Paris nous informe que le capitaine Spies, du 116^e d'infanterie est promu au grade de chef de bataillon et maintenu dans son régiment. Toutes nos félicitations au nouveau commandant qui est le frère de M. Spies, le sympathique commissaire de police du III^e arrondissement.

partement des Bouches-du-Rhône, au service des feux de La Clotat, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 16 octobre 1915 (application de l'article 5 1^{er} de la loi du 9 juin 1893). Conformément aux dispositions du décret du 27 mai 1897 Maron sera maintenu en fonctions jusqu'à la délivrance de son brevet de pension.

LES EXAMENS

BREVET ELEMENTAIRE (Aspirantes) Ont été admis définitivement à Aix : Miles Alouf, Augier, Bacher, Barthélemy, Beaudin, Bernard Angèle, Bourrelly, Coste, Dauriac, Dory, Dubost, Faure, Fouquet, Galeon, Garach, Giénard, Juvenal, Laugier Lucie, Laugier Marie, Labre, Martinot, Mounier, Nouvel, Pascal, Pommeur, Roche, Roscian, Rouchez, Roux, Thouard, Vallé, Vallon et Verdillon.

BACCALAUREAT Ont été admis après la session spéciale du 4 octobre 1915 réservée aux candidats de la classe 1917 reconnus aptes au service armé ou à l'armée :

Deuxième partie. — Mathématiques : M. Guichard, assez-bien ; MM. Audibert, de Firmas, de Pérès, Greg ; Gulin, Sibut, Bourde, Sicard, Truchet, Viala, passable.

Première partie. — Sciences, langues vivantes : MM. Barrière, Olivier, Paillet, assez-bien ; MM. Albertini, Accoradi, Doux, Gatti, Gioan, Giorgi, Girolami, Mante, Marché, Mauriss, Rocchi, passable.

SESSION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE Les épreuves écrites auront lieu à Marseille, Ajaccio et Nice, par la Faculté des sciences, les 15 et 16 octobre, à 7 heures du matin. Les épreuves orales auront lieu à Marseille, le 20 octobre, par la série D, et à la série M et la 27 octobre par la série D. Les admissibles sont ceux qui ont obtenu la disposition du jury des ouvertures de séances.

LICENCE ET P. C. N. La session d'examen pour les certificats d'études supérieures (licence) et le certificat P. C. N. aura lieu le 3 novembre 1915. L'inscription à l'examen a lieu du 11 au 20 octobre au secrétariat de la Faculté des Sciences.

LES SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION Cet après-midi, à 2 h. 30 précises, se disputera, sur le terrain de l'O. M. avenue du Parc-Bordy, une rencontre sensationnelle entre une sélection de l'armée anglaise et le premier du championnat de l'Autriche, l'Olympique.

Poêle chronique. — Une conférence publique aura lieu aujourd'hui, à 8 heures et demi du soir au siège de la Société Théosophique rue Saint-Sauvourin, 67, sur le Karma des nations.

LES Dernières Dépêches de la Guerre COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 9 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les Allemands ont renouvelé ce matin leurs attaques contre nos tranchées devant Loos. Ils ont été rejetés dans leurs tranchées de départ.

Violent bombardement de part et d'autre au cours de l'après-midi, sur tout le front d'Artois.

Des démonstrations ennemies par l'artillerie et la fusillade, aux Cinq-Chemins, à l'est de Souchez, et sur l'Aisne, près du Godat, ont été arrêtées par nos tirs de barrage et n'ont été suivies d'aucune action d'infanterie.

EN CHAMPAGNE, nous avons complètement rejeté une contre-attaque contre la butte de Tahure et dispersés des rassemblements paraissant préparer une nouvelle tentative de l'ennemi.

Lutte de bombes et de torpilles en Argonne, dans la région du Four-de-Paris, sur les Hauts-de-Meuse, à la tranchée de Calonne et aux Eparques.

EN LORRAINE, nous avons reconquis une tranchée où l'ennemi avait pu se maintenir à la suite de son attaque d'hier sur le front Reillon-Leintrey.

Paris, 9 Octobre.

Il a été mis en circulation, d'après certains journaux étrangers, un texte présenté comme celui du jour du général Joffre, relatif aux opérations récentes.

Ce texte est de pure invention.

L'Offensive des Alliés

Les forces allemandes bousculées

Paris, 9 Octobre.

Les journaux allemands, obéissant à un véritable mot d'ordre, font tous leurs efforts pour diminuer la portée de nos succès en Champagne et en Artois. C'est ainsi qu'ils parlent de la résistance invincible du 6^e régiment bavarois de réserve et du 158^e de Westphalie qui « brisent les attaques des masses françaises », ou encore « d'une division obligée de se retirer sur sa seconde ligne ».

Leur but évident est de donner l'impression que seuls de petits effectifs ont été engagés du côté allemand. Or, les prisonniers faits en Champagne et en Artois, appartenant à trente-six régiments différents, et ceux faits en Champagne à cinquante-six régiments différents, ce qui fait un total de quarante-huit régiments d'infanterie, car ces chiffres négligent les prisonniers appartenant aux autres armes.

C'est donc, au bas mot, un total de vingt et une divisions qui nous ont été opposées et que nous avons bousculées et vaincues.

Les officiers allemands tués

Londres, 9 Octobre.

Le correspondant du Central News à Amsterdam apprend de source autorisée que les Allemands ont eu plus de 100 officiers tués pendant la grande bataille de Champagne.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 9 Octobre.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Artillerie ennemie peu active. Nous avons dispersé des travailleurs sur divers points du front.

SUR LE FRONT RUSSE

Les combats dans la région de Dwinsk

Pétrograde, 9 Octobre.

Les combats dans la région de Dwinsk continuent avec un acharnement croissant. Néanmoins, l'ennemi se trouve à une telle distance de Dwinsk, que la ville et les parties vitales des fortifications sont hors de l'atteinte du feu des Allemands.

Du sud de Dwinsk, le front est presque ininterrompu et les positions, puissamment organisées, forment une seule ligne longue de plusieurs dizaines de verstes.

Le Mariage de deux Soldats aveugles

Paris, 9 Octobre.

Une émouvante cérémonie a eu lieu ce matin à la Mairie du XII^e arrondissement où a été célébré le mariage de deux soldats aveugles, par les soins de la maison de congés des Quinze-Vingts : MM. Joseph Anz, de 1^{er} étranger, qui a épousé Mlle

Cet après-midi, à 9 heures 30, les deux époux, premiers du S. C. M. et du P. C. se rencontreront en un petit hôtel, sur le ground du S. C. M., à Pont-Auxilvaux.

LES EXAMENS

BREVET ELEMENTAIRE (Aspirantes) Ont été admis définitivement à Aix : Miles Alouf, Augier, Bacher, Barthélemy, Beaudin, Bernard Angèle, Bourrelly, Coste, Dauriac, Dory, Dubost, Faure, Fouquet, Galeon, Garach, Giénard, Juvenal, Laugier Lucie, Laugier Marie, Labre, Martinot, Mounier, Nouvel, Pascal, Pommeur, Roche, Roscian, Rouchez, Roux, Thouard, Vallé, Vallon et Verdillon.

BACCALAUREAT Ont été admis après la session spéciale du 4 octobre 1915 réservée aux candidats de la classe

Le Concert de la Société Flammarion

La Société Flammarion qui consacre tous ses efforts, depuis le début de la guerre, à des œuvres d'assistance militaire...

THÉÂTRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASSE. — En matinée à 3 heures, et en soirée à 8 heures 30, deux dernières de l'immense succès Le Cœur de pierre...

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 9 octobre. — Eiderlin Florence, boulevard Bénédictin, 3. — Falot Geneviève, Trion Henri...

PROSTATE ET MALADIES DES VOIES URINAIRES

L'homme souffre et meurt par son appareil urinaire et particulièrement par sa prostate...

Les pieds du soldat

« Je gâche des batailles avec les jambes de mes grenadiers », disait Napoléon...

BOUILLE DUVAL EN CUBES VERTS

Inouï et Merveilleux. Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devis gratuits.

COURRIER MARITIME

ARRIVEE DE COURRIER

Le Lotus des Messageries Maritimes courrier d'Egypte, est arrivé hier avec 280 passagers...

COMMUNICATIONS

Touristes Marseillais. — Ce matin, à 9 heures 30, répétition avec un nouveau programme.

Bourse de Paris du 9 Octobre

3 Français, 60 50. — 3 1/2 Amortissable, libéré, 91 25. — Obligation Ouest-Etat 4 1/2, 455.

Bourse de Marseille du 9 Octobre

100 au Porteur, 65 50. — 100 au Canal, 65 50. — 100 au Porteur, 65 50. — 100 au Canal, 65 50.

CROUIGNOLES

A. DECHAMP, Spécialiste Hernies Breveté 135, Boulevard Magenta, Paris, Garanti la Guérison.

Tribune du Travail

On demande des coupeurs et des ouvriers finisseurs pour confection militaire...

La Prime Patriotique de Paris-Modes. Établissements Baze. Cours Saint-Louis, 8-10.

ARMES AUX FRANÇAIS. HAUTE-COUTURE à TOUS NOS COMPTOIRS. Continuation de la RECLAME ANNUELLE avec OCCASIONS.

AU NOUVEAU PARIS. 53, rue Saint-Ferréol, 53. Grande Vente Reclame. Robes, Manèges, Chapeaux bébés et fillettes.

Les MALADIES de la FEMME. CURE d'AUTOMNE. Il est un fait reconnu, qu'à l'AUTOMNE comme au printemps...

POMPES MOTOS-POMPES et MOTEURS. Cuiverie, Matériel d'Incendie et Extincteurs.

THIÉRY & SIERAND. Vernis Guizol. Pour le sol. Se mêler des nom breuses contrefaçons.

LES POUX SONT DETRUITES. Par le Parasicide. Poudre végétale supprime l'onguent gras et les lotions.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY. C'est surtout chez la Femme que cette nécessité devient une loi.

LE PETIT PROVENÇAL. Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce.

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON. Vêtements pour Hommes et Enfants.

HERNIE. Nouveaux remplacements Bandages. Tentes de campagne.

BON PRESSIER. Mécaniciennes. OUVRIERS empiècours.

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF. THE BLAIZE PERE.

Fils de Française. Grand roman d'actualité. — Pour dire au juste, je ne sais pas...

avec des béquilles, et qui s'est amené avec une cantine d'officier. Du coup, Vacker dressa l'oreille pour tout de bon.

La foule tombant aux pieds de la jeune enfant ne l'eût pas ému davantage. Frappée ainsi en pleine sécurité, alors qu'elle se croyait à tout jamais déivrée des poursuites du misérable...

melement, à ce que toutes les formalités légales fussent accomplies dans les deux mois suivants, de telle sorte qu'à son retour, il n'y eût plus qu'à procéder à la cérémonie. Et quand j'arrivai, sur la foi des traités, c'est pour apprendre que vous m'avez outragéement berné !